

Catherine Trocquemé, 24 septembre 2018

Les artisans préparent leurs CFA à la réforme de l'apprentissage

Au siège parisien de l'Assemblée permanente des chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA), c'est l'effervescence. Mobilisées dès le début de la construction de la réforme de l'apprentissage, les équipes du réseau se concentrent aujourd'hui sur les enjeux de sa mise en œuvre.

« *Des groupes de travail avec nos directeurs de CFA ont déjà été mis en place autour de thématiques stratégiques comme le référentiel qualité, la fonction centrale du maître d'apprentissage ou encore le nouveau modèle économique* », nous confirme Bernard Stalter. Le président de l'APCMA n'a pas ménagé ses efforts pour faire entendre la voix des artisans. Il sait aujourd'hui que tout se joue dans la conduite du changement et l'accompagnement des 112 CFA de son réseau.

Vers un nouveau modèle

« *La réforme de l'apprentissage se fera dans les territoires et dans les CFA. Il est donc essentiel de l'expliquer au plus près du terrain. Nous allons organiser, dans tout le territoire, des rencontres dans nos CFA avec la ministre du Travail ou des membres de son équipe* », ajoute Bernard Stalter.

L'appropriation par les acteurs des règles et de la philosophie portées par la réforme est une condition nécessaire à la mise en place de nouveaux outils et de nouvelles stratégies. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agit d'une petite révolution culturelle. La libéralisation du marché, l'ouverture à la concurrence et le financement au contrat introduisent une culture proche de celle d'une entreprise classique. Un CFA devra communiquer, valoriser ses actions et ses résultats, attirer des jeunes et des entreprises en construisant des parcours adaptés, s'impliquer, en lien avec les régions, dans l'orientation ou encore assurer des entrées et sorties tout au long de l'année. Conscient des bouleversements à venir, l'APCMA travaille sur une offre de formation destinée à leurs directeurs de CFA. Cette montée en compétences passera par des modules techniques mais surtout des sessions de conduite du changement.

Le rôle clé de l'Opco

Sur certains dispositifs prévus par la loi, les CFA du réseau se sentent prêts. C'est le cas des « prépas apprentissage », dont l'[appel d'offres](#) vient d'être lancé par le ministère du Travail. Longtemps préconisés par l'APCMA, ces sas de préparation ont déjà fait l'objet de réflexions et de pistes de déploiement. « *Nos CFA répondront, bien sûr, à l'appel d'offres* », précise Bernard Stalter. Il reste toutefois un chantier crucial à mener pour les artisans. L'établissement du coût des contrats et le financement seront réalisés par les branches, appuyées par les futurs opérateurs de compétences. Or, aujourd'hui, les artisans sont éparpillés dans une quinzaine d'Opca. Un CFA géré par l'APCMA peut former à plus de 10 métiers. On comprend l'importance de disposer d'un opérateur unique. Le rapport Marx-Bagorski a inscrit dans les champs cohérents, celui « des services de proximité et artisanat ». L'[Opca Pepss](#), soutenu par l'U2P, est le premier à s'y être positionné.